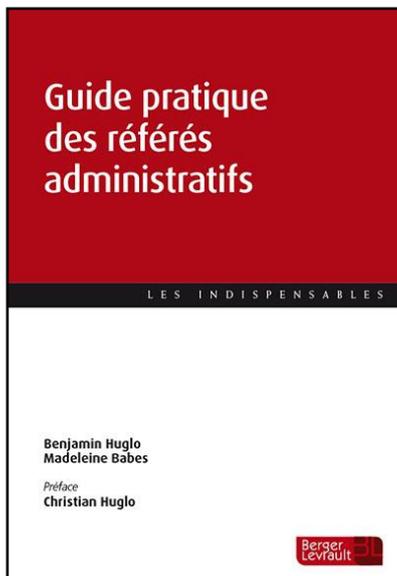


## Guide pratique des référés administratifs

De Benjamin Huglo et Madeleine Babes



### Un ouvrage ambitieux et utile pour la pratique contentieuse !

La judiciarisation de la société a conduit à un développement sans précédent des outils procéduraux permettant, dans des délais brefs, de bénéficier d'une décision d'un juge unique ou d'une juridiction collégiale pour les questions les plus sensibles.

Qu'il s'agisse de questions relatives aux libertés publiques (proclamation de l'état d'urgence, organisation de manifestations, diverses mesures de police), à des problématiques médicales ou de santé publique (arrêt de soins, épandage de pesticides), ou encore à la commande publique (référé précontractuels et contractuels), le référé est aujourd'hui devenu l'activité majeure de la juridiction administrative à tel point qu'il est difficile de citer un domaine où son usage ne s'est pas considérablement développé.

Conçu par des praticiens, cet ouvrage s'adresse aux avocats, aux agents de l'administration ainsi qu'aux usagers avertis de la juridiction administrative.

Il traite « de façon aussi concrète qu'approfondie » les différents domaines dans lesquels intervient aujourd'hui la matière des référés devant le juge administratif, depuis le dépôt de la requête jusqu'à l'exécution de la décision en passant par l'audience, dont l'enjeu est central dans ces procédures en raison de leur caractère oral.

Un ouvrage très ambitieux car il aboutit en 224 pages à une présentation synthétique des référés administratifs, correspondant le plus fidèlement possible à la réalité de la pratique contentieuse devant les juridictions administratives.

Auteur de contentieux administratif, de droit des collectivités territoriales et de droit de la commande publique, **Benjamin Huglo** est docteur en droit et exerce au Cabinet Huglo Lepage.

Après avoir travaillé de nombreuses années au sein de collectivités territoriales, **Madeleine Babes** est avocate au Cabinet Huglo Lepage, et auteure en droit de la commande publique, contentieux administratif et droit des collectivités territoriales.

Avocat associé fondateur du Cabinet Huglo Lepage, **Christian Huglo** (préface) est docteur en droit, spécialiste en droit de l'environnement et en droit public.

**Parution** : 26 août 2021

**Collection** : Les indispensables

**Broché** : 224 p. | 16 x 24 cm

**Prix** : 35 € TTC

**Réf.** 121817

**ISBN** : 978-2-7013-2125-7



## Sommaire

Préface

### Partie 1 – Les règles générales applicables aux référés

Chapitre 1 – Les notions fondamentales du contentieux administratif

Chapitre 2 – Les règles communes de compétence

Section 1 – Liaison entre compétence au fond et compétence en référé

Section 2 – Les règles de droit commun de compétence au fond

Chapitre 3 – Les règles communes de procédure

Section 1 – La recevabilité de la requête

Section 2 – Le déroulement de l'instance

Section 3 – Les voies de recours

### Partie 2 – Les référés d'urgence

Chapitre 1 – Le référé-suspension (CJA, art. L. 521-1)

Section 1 – Conditions de forme de la requête en référé-suspension

Section 2 – Conditions de fond de la requête en référé-suspension

Section 3 – Office du juge du référé-suspension

Section 4 – Recours en cassation

Chapitre 2 – Le référé-liberté (CJA, art. L. 521-2)

Section 1 – Recevabilité

Section 2 – Conditions de fond

Section 3 – Procédure

Section 4 – Recours en appel devant le Conseil d'État

Chapitre 3 – Le référé « mesures utiles » (CJA, art. L. 521-3)

Section 1 – Recevabilité

Section 2 – Conditions de fond

Section 3 – Procédure

Section 4 – Pourvoi en cassation devant le Conseil d'État

### Partie 3 – Les référés de droit commun

Chapitre 1 – Les règles communes au référé-constat et au référé-instruction

Section 1 – Le déroulement de la procédure

Section 2 – Les voies de recours

Chapitre 2 – Les règles spécifiques du référé-constat et du référé-instruction

Section 1 – Le référé-constat

Section 2 – Le référé-instruction

Chapitre 3 – Le référé-provision

Section 1 – Les règles de compétence et de procédure du référé-provision

Section 2 – La condition de fond du référé-provision : l'existence d'une obligation non sérieusement contestable

Section 3 – L'office du juge du référé-provision et les voies de recours

### Partie 4 – Les référés spéciaux

Chapitre 1 – Les référés en matière de contrats publics et autres marchés publics

Section 1 – Le référé précontractuel

Section 2 – Le référé contractuel

Chapitre 2 – Les référés fiscaux

Section 1 – Le contentieux fiscal devant le juge administratif

Section 2 – Le juge des référés statuant en matière de sursis de paiement

Section 3 – Le juge des référés statuant en matière de flagrante fiscale

Chapitre 3 – Les référés en matière de communication audiovisuelle et électronique

Section 1 – Les référés en matière de communication audiovisuelle

Section 2 – Les référés en matière de communication électronique

Chapitre 4 – Les régimes spéciaux de suspension

Section 1 – Les régimes de suspension sur déféré

Section 2 – Les régimes de suspension en matière d'urbanisme et d'environnement

Section 3 – Le référé en matière d'informatique et liberté

Section 4 – Le référé en matière de bâtiments menaçant ruine et de sécurité des immeubles collectifs à usage d'habitation

Section 5 – Le référé sur saisine du Défenseur des droits

Section 6 – Le référé des professions de santé

Index

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire ou autre service de presse.

Contact Presse : Nathalie Veuillotte

06.17.42.24.44 / [nathalie.veuillotte@berger-levrault.com](mailto:nathalie.veuillotte@berger-levrault.com)

Plus d'information sur [berger-levrault.com](http://berger-levrault.com) rubrique « Maison d'Édition »